

Procès-verbal Conseil d'administration du mercredi 5 octobre 2022

Le conseil d'administration de l'ACEF Rives de Paris s'est réuni le mercredi 5 octobre 2022 au **2, rue Latérale au viaduc 94130 LE PERREUX SUR MARNE à 17h20**, sous la présidence de Marc Sauvat, président de l'association.

En l'absence de Gilda Binam, secrétaire générale de l'ACEF et à la demande du président, Brigitte Boissé, administratrice, a accepté de rédiger le PV du CA.

Administrateurs (14 votants)

- 11 présents :
Adraste Marc, Boissé Brigitte, Denoyelle Stéphane, Driss Emmanuel, Fernandès José, Kervot Jean-Claude (18h15), Lépée Pascal, Pineau Michel, Sauvat Marc, Thibaud Jean-René, Vigla Marie-Anne (18h15)
- 3 pouvoirs : Gilda Binam à Stéphane Denoyelle, Bruno Hébert à José Fernandès, Patrick Ducôme à Marie-Anne Vigla
- 10 excusés : Cyril Dautriche, Patrick Ducôme, Carmelo Stagno, Erik Vian, Gilda Binam, Laurence Béatrice Cluzel, Marc Bayard, Bruno Hébert, Véronique Raoult Severac, Patrice Leban.
- 3 absences : Tony Chabot, Foulo Basse, Gary Boulanger.
- Participants : Caccamo Sandrine, Reynier Emmanuel (BICS), Bejon Pascal (CaC), Thomas Colin (viticulteur)

Ordre du jour du conseil d'administration préparatoire à l'AGO :

- Mot du président
- Validation du CA du 24 février 2022
- Points sur les partenariats/Budgets
- Fonctionnement ACEF/BPRI - Evolutions du fonctionnement ACEF
- Groupe de travail – Statuts

Préparation de l'AGO :

- Présentation du rapport moral 2021
- Présentation du rapport financier 2021 - Rapport du trésorier - Rapport du commissaire aux comptes
- Approbation des comptes de l'exercice 2021, quitus aux administrateurs
- Orientations 2022/Budget prévisionnel 2022
- Discussions sur le budget prévisionnel 2023
- Renouvellement des administrateurs
- Questions diverses
- Conclusion

Le Président souhaite la bienvenue, remercie les membres présents et excuse les absences. Malgré une année toujours perturbée, il fait part de la dynamique et de la continuité des activités tout au long de l'année. Le bon fonctionnement régulier de l'ACEF amène des résultats positifs. Actuellement 50 068 adhésions au 4 octobre 2022. Un point hebdomadaire est effectué les vendredis avec les membres du bureau.

1. PV du CA du 24 février 2022

Après connaissance et modifications réclamées du PV du CA du 24 février 2022, aucunes autres remarques

Après délibération, le Conseil d'administration valide le procès-verbal du CA du 24 février 2022, à l'unanimité des administrateurs présents ou représentés.

2. Point sur les partenariats en cours présenté par Pascal Lépée :

- La Garde Républicaine ;
 - L'hôpital Sud Francilien de Corbeil Essonne (amélioration du jardin sur la terrasse) ;
 - Le 36, quai des Orfèvres ;
 - La Direction générale de la Gendarmerie Nationale (convention en cours de signature via la banque et l'ACEF) remerciements à Eric Vian qui nous a déjà apporté l'Hôpital de Percy ;
 - Soutien aux orphelins de la Gendarmerie (attente bilan et point) ;
- et une éventuelle possibilité de partenariat avec l'Institut Curie (en attente).

Point sur le voyage en Laponie du 7 au 10 décembre 2022 présenté par Pascal Lépée et José Fernandès :

L'association Louis Carlessimo (partenaire et initiateur du voyage) propose d'affréter un avion de la compagnie « Transavia ». Des enfants des hôpitaux des DOM, de nos hôpitaux partenaires (Bullion, Kremlin Bicêtre, Verdier) participeront à ce projet accompagnés de médecins et d'infirmières (ratio calculé suivant les pathologies).

Pour 2022, l'ACEF a décidé de participer à ce voyage pour les enfants de 8 de nos hôpitaux partenaires et sera en lien avec ces hôpitaux. Ce dispositif sera complété par l'inscription de 4 enfants orphelins « valides » (2 pupilles de gendarmes et 2 pupilles de sapeurs-pompiers).

Le budget proposé de 50 K€, permettrait à l'ACEF de prendre en charge 28 personnes, soit un total prévisionnel de 42 000 €) :

- 21 enfants (1 500 €/enfant)
- 3 infirmières + 1 médecin
- 3 accompagnants

Observations émises :

Emmanuel Reynier : Avez-vous interrogé les équipes médicales sur l'aspect psychologique et leur accompagnement lors de la première rencontre des enfants entre-eux ? José Fernandès souligne que ce point a été soulevé en réunion préparatoire. Cela peut être envisageable et qu'il n'y a aucun problème.

Suite à diverses questions, José Fernandès précise qu'une fiche sanitaire est remplie et que tout est contrôlé avec Honoré Carlessimo puis Catherine Toffolon en lien avec la gendarmerie.

Le budget chiffré à 42 315 € (42 000 € + 315 €) est soumis à l'approbation des membres du CA.

1 Abstention : Marc SAUVAT

Après délibération, le Conseil d'administration valide le projet de voyage en Laponie du 7 au 10 décembre 2022, à la majorité des administrateurs présents ou représentés.

3. Offre multi-avantages régionale :

Le trésorier évoque le lancement de l'offre multi-avantages régionale avec la mise en place d'une billetterie pour certains théâtres parisiens, avec une réduction de 50 voire 60 % (avantage partenaires).

La référente commerciale, Aïda Daghari propose diverses prestations à tarifs préférentiels et rencontre un réel succès.

D'autres avantages seront proposés ultérieurement et 2 mails d'offres hebdomadaires (spectacles à différentes dates) seront transmis aux adhérents (25 000 courriels) plus des invitations.

Le trésorier souhaiterait que les collaborateurs de la banque puissent adhérer à cette prestation. Il précise que la mise à disposition du fichier avec les mails soient transmis par l'ACEF. Aucune donnée ne sera transmise à la référente, elle nous transmet uniquement les offres.

Emmanuel Reynier est favorable au fait que les collaborateurs puissent y adhérer (cotisation payante) mais informe qu'à ce jour, cette décision est suspendue dans l'attente du nouveau directeur général Boris Joseph (passation dans les prochains jours) pour validation.

Le président présente ensuite le « Domaine villages – maison Colin Seguin » en présence de Thomas Colin, viticulteur indépendant sans intermédiaire. 17 années de commandes groupées et en bonne collaboration depuis 3 ans avec l'ACEF Grand Ouest. Il vient juste de débiter avec l'ACEF Val de France.

Au cœur du métier, Thomas Colin propose des offres attractives et des bons d'achat de 20,00 € dès 200,00 € de commandes ainsi que des ventes de vins en direct avec une livraison sur un seul lieu. Le retour sur une représentation nationale affiche un coût plus onéreux.

Préparation AGO

4. Le président présente le projet de rapport moral et le rapport d'activités de l'exercice 2021 et souligne que malgré la crise sanitaire, l'ACEF Rives de Paris est en 1^{ère} place, en termes d'évolution, de progression. Cependant, ces années nous ont obligé d'avancer rapidement au détriment de la communication interne.

Emmanuel Reynier précise : On relève une cadence importante de Val de France qui profite de l'application volontariste de méthodes que nous utilisons jusqu'en 2017...

L'autonomie de l'ACEF Rives de Paris ne veut pas dire indépendance. L'ACEF souhaite un accompagnement et une fidélité dans le partenariat avec la banque. BPRI reste 1^{ère} sur l'Enseignement supérieur.

Après lecture des projets des rapports moral et d'activités, il est proposé de soumettre au vote de résolution.

Après délibération, le Conseil d'administration valide le projet de rapport moral et le rapport d'activités de l'exercice 2021, à l'unanimité des administrateurs présents ou représentés.

5. Le trésorier présente le projet de rapport financier au titre de 2021 dont les comptes ont été visés par Monsieur Pascal Béjon, commissaire aux comptes. **Le résultat courant présente un excédent de 131 902,71 €** contre 42 450,53 € en 2020.

Le remboursement par la FNASS, à hauteur de 56 366,94 € auxquels s'ajoute 10 000 € pour l'ensemble des protections (masques, gants, matériels) pour la sécurité routière (suite à un rallye moto non effectué), permet de chiffrer des produits d'exploitation à 538 696,78 € contre 470 959,71 € en 2020 et les charges à 406 794,07 € contre 428 509,18 € en 2020.

L'on peut constater que la situation financière de l'ACEF Rives de Paris reflète un bilan sain et que le total des fonds associatifs s'élève à 858 403 €. Le passif se limite à des dettes fournisseurs s'élevant à 17 880 €. Par ailleurs, un imbroglio relatif à des honoraires payées par la FNAS, en lieu et place de l'ACEF Rives de Paris, devra être éclairci en 2022, somme inférieure à 20 000 €.

L'ACEF Rives de Paris est fière de posséder une structure financière, saine et excédentaire, lui permettant de s'engager dans la durée auprès de ses partenaires et d'accompagner de nouveaux projets.

Le trésorier remercie Vanessa Riollet, chargée de la communication, qui par son aide précieuse de bénévole, n'hésite pas à se déplacer pour les interviews, comme lors de la soirée des partenaires qui a remporté un vif succès.

Le Commissaire aux comptes fait lecture de son rapport et certifie que les comptes au titre de 2021 sont réguliers et sincères. L'indépendance, les justifications et les informations données sont la responsabilité des membres du bureau et de celle du Commissaire aux comptes. Il donne lecture du rapport spécial sur les éléments réglementés et indique qu'il n'y a pas de convention particulière. Les factures sont toutefois mal orientées entre la FNAS et l'ACEF, sans pour autant poser de problème car bien comptabilisées. Il souligne une situation rassurante et une bonne gestion.

Après délibération, le Conseil d'administration valide l'approbation des comptes de l'exercice 2021, à l'unanimité des administrateurs présents ou représentés.

Après délibération, le Conseil d'administration valide l'affectation du résultat excédentaire 2021, à l'unanimité des administrateurs présents ou représentés.

Après délibération, le Conseil d'administration valide l'approbation du projet de rapport financier 2021, à l'unanimité des administrateurs présents ou représentés.

6. A la lecture du projet de budget prévisionnel 2022, pas de commercialisation, il faut développer les partenariats. Le président remercie les membres du bureau pour leur implication et précise que l'affectation du résultat lors de la soirée des partenaires affiche un montant négatif de 142 500 €.

Après délibération, le Conseil d'administration valide l'approbation du projet de rapport financier 2021, à l'unanimité des administrateurs présents ou représentés.

7. Renouvellement des administrateurs : suite aux démissions des 2 administratrices : Gilda Binam (RATP) et Laurence Béatrice Cluzel Dutourne (cadre médical), il est proposé la candidature de Catherine Toffolon (cadre paramédical DMU médecine à l'hôpital Robert Debré/hôpital Jean Verdier/hôpital Louis Mourier).

Après délibération, le Conseil d'administration valide la candidature de Catherine Toffolon, à l'unanimité des administrateurs présents ou représentés.

8. Questions diverses :

Concernant le fonctionnement de l'ACEF/BPRI, le président souligne que l'objectif est d'atteindre 75 000 adhérents dans les 2 ans. Cette demande du DGA, nous amène à réfléchir pour optimiser notre mode de fonctionnement.

Emmanuel Reynier précise qu'une augmentation de 50% d'un stock d'adhérents constitué en 50 ans, en deux ans, n'est pas une mince affaire et qu'il conviendrait de bien appréhender de manière la plus exhaustive possible les difficultés et les risques d'une telle augmentation.

Le président a rencontré les DG de la banque afin d'expliquer le fonctionnement de l'ACEF lors des 100 ans de la banque. Cependant une réunion plus formelle sera initiée.

Le président fait part de la création d'un groupe de travail constitué par les membres du bureau, les représentants de la banque et deux administrateurs volontaires afin de revoir les statuts et les présenter à l'AGE. MM. Michel Pineau et Stéphane Denoyelle se portent volontaires.

Concernant le bureau, la démission, pour raison personnelle, de Gilda Binam et le départ du poste de trésorier adjoint de Patrice Leban, génèrent les vacances des postes de secrétaire général et de trésorier adjoint. De plus le poste de secrétaire général adjoint n'étant pas couvert, ce sont ces trois postes qui seront à compléter. Il sera procédé à un vote lors du prochain CA avant la prochaine AGE pour compléter le bureau existant.

Emmanuel Reynier annonce que jusqu'en 2009 et 2020, on réalisait 4 CASDEN pour 1 ACEF. Aujourd'hui le coefficient passe de 4,73 à 1,55. L'objectif idéal restant 1 CASDEN pour 3 ACEF (Les ayants droits Acef étant 3 fois plus nombreux que ceux de la Casden en IDF)).

Information sur le transfert du siège social de la banque au 80, Boulevard Auguste Blanqui 75013 PARIS où l'ACEF sera désormais domiciliée. Une AGE sera programmée avant la fin 2022 pour valider les statuts.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration valide le transfert du siège social à l'unanimité des administrateurs présents ou représentés.

Pour conclure, Marc Sauvat, président de l'ACEF, remercie à nouveau les administrateurs et plus particulièrement Pascal Lépée, vice-président et José Fernandès, trésorier pour le travail fourni malgré deux années difficiles de crise sanitaire.

Aucune observation particulière, le président lève la séance à 19h45.

Le Président,



Marc Sauvat

La Secrétaire (par intérim),



Brigitte Boissé